

Procédure pour l'acquisition et l'utilisation des terminaux SumUp par les volontaires de la Ligue des familles

1. Accédez au site SumUp et choisissez votre terminal [SumUp | Des terminaux de paiements mobiles et faciles à utiliser pour tout type d'activité](#)
2. Créez votre compte et complétez le formulaire en ligne
3. Voici les réponses aux questions :
 - 1) Pour quel type de vente utilisons nous SumUp : *Bourses aux vêtements*
 - 2) Site Internet : www.liguedesfamilles.be
 - 3) Nos sources de financement :
 - a. *Nous bénéficions de subsides structurels de :*
 - La Fédération Wallonie-Bruxelles
 - La région Wallonne
 - La région de Bruxelles Capitale
 - b. *Nous avons également des recettes issues*
 - De la publicité
 - Des cotisations de membres
 - De subsides ponctuels
 - Bourses aux vêtements
 - 4) Facture : **Il faut joindre une facture du relais local.**
- Fournir les documents ci-dessous
 - a. Ceux que vous trouverez sur la page [Documents pour les volontaires | La Ligue des familles](#)
 - Une copie du registre UBO qui reprend toutes les personnes qui ont un pouvoir de décision au sein de l'ASBL Ligue des familles.
 - Une copie des derniers statuts de la Ligue des familles.
 - b. Ce que vous devez demander à y.duwez@liguedesfamilles.be ou e.delocht@liguedesfamilles.be :
 - Le document de déclaration signée par Madeleine Guyot.
 - Une copie de la carte d'identité de Madeleine Guyot.